



Aix en Provence

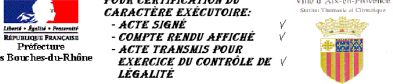
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.85**

Séance publique du

18 mars 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130318-25903-DE-1-1_0
Date de signature : 20/03/13
Date de réception : mercredi 20 mars 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ADHESION A L'UNION DES MAIRES DES BOUCHES DU RHONE AINSI QU'A
L'ASSOCIATION DES MAIRES DES GRANDES VILLES DE FRANCE**

Le 18/03/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 12/03/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESSE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jean CHORRO à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Christian LOUIT à M. Francis TAULAN, M. Henri MATAS à Mme Sylvaine DI CARO, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Danièle BRUNET, Mme Fleur SKRIVAN à M. Jacques AGOPIAN

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services
Direction des Assemblées et CommissionsRAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 18/03/13

MA 9917

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Gérard BRAMOULLÉ

Nomenclature : 5.2 Fonctionnement des assemblées

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : ADHESION A L'UNION DES MAIRES DES BOUCHES DU RHONE AINSI QU'A
L'ASSOCIATION DES MAIRES DES GRANDES VILLES DE FRANCE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La cotisation annuelle à l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône (UM13) rassemble l'adhésion à l'Union des maires ainsi qu'à l'Association des Maires de France (AMF).

L'Union des Maires des Bouches-du-Rhône est une véritable plate-forme de rencontres utiles et constructives dont le principal objectif est d'apporter aide et conseils aux maires du département dans des domaines aussi spécifiques que la Coopération intercommunale, les finances locales, l'urbanisme...

Quant à l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF), elle s'est positionnée comme force de proposition au service du fait urbain et a impulsé avec son «Congrès annuel des villes » une dimension européenne et a créé quatorze commissions thématiques présidées par les élus membres, acteurs majeurs dans les politiques publiques notamment dans les décisions économiques, sociales ou culturelles prises par les ministères.

Il semble important que la ville d'Aix-en-Provence puisse adhérer, comme les années précédentes, à ces deux structures afin de bénéficier des services de qualité et du réseau d'acteurs locaux spécialisés.

Compte tenu de ce qui vient de vous être exposé, je vous demandes, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'adhésion de la ville d'Aix-en-Provence pour l'année 2013 à l'UMF, ainsi qu'à l'AMGVF, contre versement d'une cotisation
- **AUTORISER** le versement d'une cotisation de 22 589,26 € (vingt deux mille cinq cent quatre vingt neuf euros et vingt six centimes) à l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône ainsi que la somme de 17 685,53 € (dix sept mille six cent quatre vingt cinq euros et cinquante trois centimes) à l'Association des Maires des Grandes Villes de France
- **DIRE** que le montant total de 40 274,79 € (quarante mille deux cent soixante quatorze euros et soixante dix neuf centimes) correspondant aux cotisations versées par la ville sera imputé sur la ligne budgétaire 92020 6281 1643 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2013.85 - ADHESION A L'UNION DES MAIRES DES BOUCHES DU RHONE AINSI QU'A
L'ASSOCIATION DES MAIRES DES GRANDES VILLES DE FRANCE**

Présents et représentés	: 55
Présents	: 50
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 20/03/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**